Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20200130-03-DE Date de télétransmission : 12/02/2020 Date de réception préfecture : 12/02/2020

> Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de Nancy Canton de Val de Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège: Rue des 4 éléments - Pompey EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 30 janvier 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 30 janvier 2020 à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le 24 janvier 2020. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents Pré	
Bouxières-aux-Dames	MME DIDRAT-SŒUR - M. FLAMAND - M. MACHADO
Champigneulles	M. DETHOU – M. FELICANI – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
Custines	MME HENRY – M. JULIEN
Faulx	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
Frouard	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
Lay-St-Christophe	MME BEGORRE-MAIRE
Liverdun	MME DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER
Malleloy	MME DOUGOUD
Marbache	M. MAXANT
Millery	M. BERGEROT
Pompey	M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
Absents représentés	
Champigneulles	M. MARLIN à M. VERGANCE MME SCHWARZ à M. DETHOU
Frouard	MME FOUET à M. GRANDBASTIEN
Lay-St-Christophe	M. MEDART à MME BEGORRE MAIRE
Liverdun	M. BERNARDO à MME DILLMANN M. HUET à M. DOSE
Excusés	
Bouxières-aux-Dames	MME RASCAGNERES-GARCIA
Custines	M. VERY
Frouard	MME DROUOT
Liverdun	M. KOCH
Montenoy	M. POINT
Pompey	M. TROGRLIC – MME VILLEMIN
Saizerais	M. HALLIER

N°03 – DB du 30/01/2020

Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal à Liverdun Convention de participation par Fonds de concours

des espaces verts des parkings Gare et Mairie

Rapporteur: MME SCHREIBER

Suite au nombre croissant d'utilisateurs de la gare de Liverdun, le programme d'aménagement a pour but d'offrir aux usagers de meilleures conditions d'accès et d'accueil, de renforcer la multi modalité, et dans un souci de développement de l'éco-mobilité, proposer une augmentation de la capacité de stationnement, une lisibilité des modes de déplacement proposés, ainsi qu'une sécurisation des cheminements piétons compte tenu de la forte fréquentation de la gare aux heures de pointe.

C'est pourquoi la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et la Commune de Liverdun ont partagé la nécessité de lancer, à court terme, un projet d'aménagement multimodal de la gare.

Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20200130-03-DE Date de télétransmission : 12/02/2020 Date de réception préfecture : 12/02/2020

Date de réception préfecture : 12/02/2020
La Communauté de Commune du Bassin de Pompey assure la maîtrise d'ouvrage
de l'opération suivant ses compétences comme suit :

- o Parking devant la gare,
- o Parking derrière la mairie,
- o Arrêt/quai bus

Dans un souci de cohérence d'aménagement, il a été décidé par le Bassin de Pompey et la Commune de Liverdun de confier la maitrise d'ouvrage des espaces verts au Bassin de Pompey.

Les travaux de ces espaces verts étant estimés à 65 959 € HT, la Commune de Liverdun participera, sous forme de versement d'un fonds de concours, à la prise en charge intégrale des frais d'aménagement des espaces verts. Une subvention estimée à 26 384 € sera sollicitée auprès de la région Grand Est, ce qui réduirait la participation financière de la commune de Liverdun à 39 575 €. La convention stipule que ce montant sera révisé au regard des subventions attribuées.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Après avis soumis à son examen,
- Après avis favorable du bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de convention ci-annexée.

AUTORISE le Président à signer la convention.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président

Laurent TROGRLIC